

Compte Rendu de la formation spécialisée du 26 mars 2024

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 9H30.

1. Le procès verbal du CSAL-FS du 23 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.
2. Suivi des engagements : la direction nous informe que la maintenance des fontaines à eau est en cours. Nous demandons à avoir un calendrier des dates de passage de l'entreprise.
3. Le budget de la formation spécialisée s'élève à 46 323€ pour l'enveloppe locale et de 13 301€ pour l'enveloppe formation.
Nous avons décidé d'augmenter l'enveloppe formation afin que tous les agents puissent bénéficier de la formation incendie. De ce fait nous avons acté pour 26 152€ de formation et 3 320,46€ pour diverses actions locales.
Nous attendons l'élaboration du DUERP et du PAP pour mettre en place d'autres actions relatives aux besoins des agents.
4. Travaux sur Narbonne
FO a demandé un expert pour ce point qui est très important.
Dans le cadre de la démétropolisation des services, le Directeur annonce que le département a candidaté pour recevoir un CDC professionnel (environ 50 personnes) au 01/01/2025 ,
Ce service occuperait les locaux vides et amiantés du 2ème étage, sa venue impliquera le désamiantage de ces locaux
Fo fait remarquer qu'il faudrait peut-être d'abord procéder à un désamiantage réglementaire.

Il est à prévoir une signalétique pour l'amiante. Lors de sa mise en place, L'ISST se propose de se rendre sur le site pour expliquer et rassurer les agents.
Des travaux de sécurisation des tableaux électriques seront faits et des référents « électriques » nommés

Les archives du SGC de Narbonne vont faire l'objet d'un déstockage massif afin de libérer des places pour les agents.

Il est prévu également un renforcement de l'équipe technique.

Nous demandons à ce qu'il y ait un local de ménage et une salle de convivialité à tous les étages.

La direction nous précise que cela sera fait

Une salle de convivialité sera créée au 1^{er} étage au niveau de l'espace coworking avec une cloison de séparation et au 2^e étage l'implantation de cet espace convivialité n'a pas été fixé

Après concertation, les représentants des OS refusent de voter le projet en l'état et demandent à être à nouveau concertés quand les modifications demandées des plans seront faites (tenant compte des 2 revendications citées ci-dessus)

5. Le registre santé sécurité au travail fait apparaître des problèmes thermiques à la cité administrative ainsi qu'un manque récurrent de papier essuie mains dans certaines toilettes.

L'abri vélo électrique de la cité va être mis en fonction. La direction réfléchit à une éventuelle assurance pour un vélo dans chaque site (300 €/ an en moyenne). La mise à disposition de ces vélos est imminente, ils pourront être utilisés pour les déplacements professionnels et pour rentrer déjeuner chez soi. Depuis le début de l'année 4 fiches de signalements ont fait l'objet d'une mise en garde et une, d'un article 40. Un nouveau site « signalfip » a été mis en ligne pour les signalements d'agressions externes.

Pour des signalements internes, la fiche de signalement reste la même (sur ULYSSE 11).

6. Divers : Les représentants syndicaux demandent une visite de site de Narbonne ayant pour thématique « sécurité incendie » l'ISST se propose de nous accompagner lors de cette visite .

Il est reproché à la direction que le compte rendu de la visite de site à la trésorerie hospitalière de Carcassonne ne nous soit pas encore présenté.

Les représentants FO restent toujours à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions ou difficultés que vous rencontrez.

La section FO – CSAL FS

Catherine LOUBET, Gilles ROUSSEL